

# LE PERSONNEL D'EATON EXIGE LE RESPECT DE SES DROITS

**RESTRUCTURATION** Après l'annonce brutale de la fermeture de deux sites vaudois et le refus de négocier, les salariés, soutenus par Unia, ont saisi l'Office de conciliation.

Manon Todesco

Un coup de massue pour les employés d'Eaton. Spécialisée dans la gestion intelligente de l'énergie, l'entreprise américaine a annoncé le 2 mars dernier son intention de fermer deux de ses trois sites vaudois, situés au Mont-sur-Lausanne et au Lieu. Au total, 52 postes sont menacés, principalement des informaticiens et des techniciens, alors même que le groupe affiche des bénéfices en hausse et une activité en croissance à l'international. Une partie des emplois sera très probablement délocalisée à l'étranger.

## BLOQUAGE DE LA DIRECTION

Les employés, soutenus par le syndicat Unia, ont immédiatement réagi, mais ont vite été confrontés au refus total de leur direction de négocier. C'est pourquoi, le 24 mars, veille de la fin de la période de consultation, ils ont saisi l'Office cantonal de conciliation. «Il s'agit bien d'un licenciement collectif mais comme l'entreprise comprend moins de 250 employés, Eaton n'est pas légalement contraint de négocier un plan social et se justifie de cette manière», explique Nicole Vassalli, responsable

du secteur Industrie d'Unia Vaud. L'objectif? Contraindre l'entreprise à respecter les principes de consultation et à ouvrir des négociations.

## PROCÉDURE ALIBI

Le personnel rapporte une procédure précipitée et non conforme à ses droits de consultation et de participation. «Les représentants des travailleurs reprochent à l'entreprise de refuser de reconnaître une délégation du personnel constituée pour dialoguer avec la direction, relaie Unia dans un communiqué de presse. Ils dénoncent en outre un blocage de l'accès à des données essentielles pour élaborer un éventuel plan de sauvegarde.» Malgré cela, plusieurs propositions auraient été formulées afin d'éviter la fermeture de deux des trois sites vaudois, ou du moins de limiter le nombre de licenciements. En vain. Celles-ci ont été balayées par la direction.

L'absence de négociations sur des mesures d'accompagnement pour les employés concernés est un autre point sensible. «L'entreprise joue sur le fait de ne pas y être légalement tenue et affirme s'appuyer sur des standards internes, sans toutefois dévoiler le contenu de ces mesures», souligne



La fermeture d'Eaton menace 52 emplois, principalement des informaticiens et des techniciens, et ce alors même que le groupe affiche des bénéfices en hausse et une activité croissante à l'international.

la responsable syndicale. Une attitude jugée inacceptable et indigne pour un groupe de cette envergure, selon Unia, qui accuse Eaton de vouloir procéder à des licenciements rapides, sans véritable dialogue, au terme d'une procédure qualifiée «d'alibi».

## FISCALITÉ ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

Pour le syndicat, la situation soulève également des interrogations d'ordre politique. «Eaton a en effet bénéficié de plusieurs accords fiscaux dans le canton de Vaud au cours des vingt dernières années. Malgré cela, le groupe

prévoit aujourd'hui de transférer une partie des emplois à l'étranger.» De plus, Eaton n'en est pas à son coup d'essai en matière de restructurations. Après avoir fermé un site à Saint-Gall en 2024, laissant une trentaine de salariés sur le carreau, une dizaine d'autres suppressions de postes ont été annoncées en début d'année sur son site de Morges.

«Ces décisions illustrent les limites des politiques de promotion économique, s'indigne le syndicat. Nous appelons les autorités à vérifier les conditions dans lesquelles ces avantages fiscaux

ont été accordés, alors que les licenciements annoncés pourraient peser sur les finances publiques.» Au-delà du cas individuel d'Eaton, cette affaire relance plus largement le débat sur la politique industrielle en Suisse. Pour Unia et les représentants des travailleurs, «la multiplication de restructurations au sein de multinationales pourtant en bonne santé financière souligne l'absence de stratégie cohérente, tant au niveau national que cantonal». ■

# Des Radis plein les poches

**SOLIDARITÉ** La Caisse genevoise de l'alimentation s'engage pour la population et l'agriculture locale. Après six mois, son bilan est florissant et sa monnaie, le Radis, largement partagée.

Aline Andrey

Plus qu'un projet pilote, la Caisse genevoise de l'alimentation (Calim) est déjà un mouvement au souffle révolutionnaire. Car si elle met du beurre dans les épinards, les six associations qui l'ont créée portent une vision de transformation profonde du système alimentaire.

Concrètement, chaque membre – qui peut être un individu ou une famille au sens large – cotise à hauteur de ses moyens (de 20 à 200 francs, voire davantage). Aucun justificatif n'est demandé, mais des tabelles en fonction du salaire sont conseillées. En échange, un adulte reçoit 150 Radis et un enfant 75, sachant qu'un Radis est égal à un franc. Cette monnaie est numérique, mais des alternatives sans smartphone sont possibles. Elle est utilisable dans 22 structures genevoises – épiceries, artisans, stands de marché et abonnements à des paniers contractuels. Pour fonctionner, la caisse reçoit les cotisations de ses membres, complétées par des subventions de Meyrin et de Genève, ainsi que de bailleurs privés. «Actuellement nous comptons 325 membres. Plus de 270 autres personnes sont inscrites sur une liste d'attente. Ces dernières participent déjà à nos événements. Elles

viennent du Grand Genève et de toutes les classes sociales. Cette mixité nous réjouit beaucoup», partage Sabine Bally, l'une des coordinatrices de la Calim. Six mois après le début de l'expérience sur le terrain, 20% des membres paient la tranche la plus haute (150 francs et plus par mois) et 20% la plus basse (20 francs mensuels). «Nous touchons autant un public précaire qu'un public aisé et solidaire», ajoute la coordinatrice. Des visites chez les paysans et les artisans, des rencontres et des formations collectives sur la santé, la démocratie et les filières agricoles enrichissent le projet.

## GOVERNANCE HORIZONTALE

Plusieurs groupes locaux existent dans les quartiers des Pâquis, de Meyrin et de la Jonction. Un comité citoyen d'une trentaine de personnes se réunit régulièrement. Parmi ses membres, Ayooshee Dookhee partage son enthousiasme: «Au début, je n'avais pas de travail et ce soutien financier m'a beaucoup aidé. Aujourd'hui, je cotise 90 francs par mois pour recevoir 150 Radis. La Calim m'a permis de connaître les initiatives locales et des produits alimentaires nouveaux pour moi. Au sein du comité, on apprend à développer la gouvernance horizontale. Je fais partie du groupe de travail inclusivité et représentativité. On offre un soutien, comme de faire les courses avec les personnes pas forcément à l'aise à l'idée d'entrer dans une épicerie alternative. Car, quand on a l'habitude des grandes enseignes, cela peut être déstabilisant.» Cette diversité, Léo Zulauf, agriculteur de la Ferme de Budé, l'observe dans son marché. Il estime qu'une grande majorité des nouveaux clients sont des personnes qui socioéconomiquement, voire culturellement, ne seraient jamais venues dans son marché sans la Calim. «Elles s'ouvrent à des aliments inhabituels pour elles. Plus largement, cela nous permet d'expliquer nos prix, plus élevés que ceux des légumes venant de loin ou cultivés hors-sol. Nous défendons des salaires corrects, qui restent néanmoins très bas, et une éthique: le bio et la relocalisation de l'alimentation.» Léo Zulauf précise: «En mangeant des légumes de saison, on s'y retrouve financièrement même face à la grande distribution. Sans compter que

les produits préfabriqués, a priori bon marché, ont un coût: celui de la santé mais aussi de la paupérisation et de la délocalisation des places de travail. Les pauvres sont poussés à consommer des produits malsains fabriqués par d'autres pauvres.»

## UNE AUTRE AGRICULTURE

La Calim ouvre donc de nouvelles voies vers une alimentation plus éthique, locale et de saison. Son comité citoyen a choisi les structures partenaires et décidé d'écarter l'alcool et le non-alimentaire des produits payables en Radis. «Les membres peuvent suggérer les lieux conventionnés, basés sur des critères éthiques et durables. Le comité fait régulièrement un tri», précise Ayooshee Dookhee. «Nous ne cherchons pas des partenaires qui font tout juste, souligne Sabine Bally, mais qui sont transparents et adhérent au projet.»

En attente de dons de fondations privées, la Calim a bon espoir de pouvoir intégrer bientôt davantage de membres. Elle espère que d'autres collectivités publiques rejoignent le projet. Pour la coordinatrice, le nombre d'adhérents et de Radis distribués ne sont qu'une infime partie du travail mené. «Nous participons à enrichir le débat sur la transition, sachant que le canton n'est autonome au niveau alimentaire qu'à hauteur de 12% à 15% (de surcroît la moitié est exportée), et la Suisse à 50%.» Une partie du budget de la Calim est ainsi consacrée à soutenir des projets, comme la mise en place d'un stand maraîcher dans un nouveau quartier. «Nous voulons résister aux logiques néolibérales, celles qui font que trois petites fermes disparaissent par jour et sont englobées dans des exploitations plus grandes; ce qui renforce l'agro-industrie dont les méthodes nuisent à la terre, explique Sabine Bally. Nous souhaitons remettre du temps, de la connaissance et des moyens dans notre nourriture. Notre but, à long terme, est la transformation du système alimentaire. C'est pourquoi nous invitons tout le monde à nous rejoindre pour renforcer le mouvement.» ■

Pour plus d'informations: calim-ge.ch

## AUX ORIGINES, LA CRISE DU COVID

Face à la hausse de la précarité alimentaire mise en lumière par la crise du Covid, aux atteintes à la santé et à l'environnement, ainsi qu'aux difficultés des petits paysans, 67% des votants genevois ont inscrit le droit à l'alimentation dans leur Constitution en juin 2023. Alors que le projet de loi cantonale est toujours en consultation, six organisations de la société civile (MAPC, FAV, Uniterre, Fian, Après-Ge, Equilibre) ont pris les devants pour lancer la Calim, sur le modèle de la Caisse alimentaire de Montpellier, modèle qui se retrouve aussi dans d'autres villes françaises et belges. Depuis 2024, des groupes d'habitants décident de son fonctionnement et de sa gouvernance. Sur le terrain, elle a pris effet dès d'octobre 2025 et court jusqu'à fin 2026. Elle s'est donnée pour mission de recréer du lien social autour de la nourriture et de la production, de donner accès à une alimentation choisie et de revaloriser les filières agricoles locales. Dès 2027, la Calim devrait avoir sa propre entité juridique pour entamer une deuxième phase de deux ans. Des discussions ont déjà lieu à Lausanne et à Zurich pour reprendre son modèle. ■



Plus d'une vingtaine de partenaires à Genève participent à la Calim. Il est possible d'y acheter des produits alimentaires avec la monnaie numérique et solidaire, le Radis.